

# Bientôt 50 millions de dollars pour le Fonds «Innov Invest»

La Banque mondiale devrait approuver le 15 septembre son prêt de 50 millions de dollars destiné à l'«Innov Invest», le Fonds d'amorçage des startups et des entreprises innovantes, lancé en juillet par le gouvernement. Cette officialisation du prêt intervient alors que le gestionnaire du Fonds, la CCG, s'apprête à lancer le processus de sélection des premiers partenaires pour le projet.

Le Conseil des administrateurs du Groupe de la Banque mondiale doit se réunir le 15 septembre à Washington au sujet du partenariat de l'Institution avec le Maroc. Selon nos informations, l'objet de la réunion porte sur l'approbation finale du prêt de 50 millions de dollars destiné au Fonds «Innov Invest», le fonds de capital-risque dédié aux entreprises en stade d'amorçage (Startups) et aux PME (moins de 5 ans) innovantes. Rappelons que le gouvernement avait signé le 1er juillet à Rabat la convention-cadre relative à la gestion par la Caisse centrale de garantie (CCG), pour le compte de l'État, de ce tant attendu Fonds «Innov Invest». La création de ce fonds avait été pour la première fois annoncée par Mohamed Boussaïd, ministre de l'Économie et des finances, en marge du Sommet mondial de l'entrepreneuriat (Global Entrepreneurship Summit-GES), organisé en novembre 2014 à Marrakech ([www.lematin.ma](http://www.lematin.ma)). La signature de cet accord marque le lancement de ce fonds qui aura une taille cible de 500 millions de DH (50 millions de dollars), financée donc par la Banque mondiale, qui avait auparavant donné son accord de principe, en attendant l'approbation officielle du prêt.

Cette officialisation du prêt intervient alors que la CCG s'apprête à opérationnaliser le dispositif en lançant l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la sélection des sociétés de gestion des fonds public-privé de capital-risque. La Caisse envisage également la labellisation des acteurs de l'écosystème (la prestation de mentorat et d'appuis non financiers, notamment) sur la base de cahiers des charges validés par le Comité de sélection. Les premiers instruments de financements pour les startups doivent être disponibles avant décembre. Selon le ministère de l'Économie et des finances, les financements du fonds seront portés principalement par des véhicules de capital-risque public/privé créés suite à des AMI, la prise de participation dans des fonds similaires existants et par des



La création de ce Fonds s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer l'appui aux startups et entreprises innovantes et d'améliorer leur accès au financement.

co-investissements directs ou indirects avec des réseaux de Business Angels. Une composante «Avances/dettes» ainsi qu'une composante «Assistance technique» sont également prévues pour favoriser le développement du flux des projets à financer et compléter l'investissement en capital. Le Fonds devra permettre le financement d'environ 100 entreprises pour la composante Equity et 300 porteurs de projet pour les composantes «Avances/dettes» et «Assistance technique».

Le lancement de ce Fonds s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer l'appui des entreprises innovantes et d'améliorer leur accès au financement. Les entreprises en stade d'amorçage et les PME en développement initial font encore face à des difficultés d'accès au crédit, notamment du fait qu'elles ne disposent d'aucun bilan à partir duquel les institutions bancaires seraient en mesure d'évaluer les risques ou de demander des garanties.

«La mise en place de ce Fonds vient combler un vide dans la chaîne du financement des premiers stades de création des start-ups et des projets innovants, là où les difficultés d'accès aux sources de financement se posent avec plus d'acuité. En effet, le fonds intègre les besoins de l'innovation de l'étape pré-amorçage, à la création-démarrage jusqu'à la croissance», indique le top management de la CCG. ■

Moncef Ben Hayoun

Les premiers instruments de financements pour les startups doivent être disponibles avant décembre.